

Communiqué de presse

**Cérémonie du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires  
de la Guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie**

**Mardi 19 mars 2023 à 10h45**  
Cimetière de Talence

**La Ville de Talence organise la cérémonie du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la Guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie, mardi 19 mars à 10h45 au cimetière de Talence.**

Chaque 19 mars, la France rend hommage aux victimes de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Cette journée fait référence à l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, intervenu après la signature des accords d'Evian le 18 mars 1962.

**Rassemblement des délégations à 10h45 :**

Les délégations se rassembleront à 10h45 à l'entrée du cimetière, rue de Suzon et se dirigeront vers le Monument aux morts. La cérémonie débutera à 11h devant le Monument aux Morts.

**Déroulé de la cérémonie :**

- Sonnerie "Ouvrez le ban" par le Clairon Richard Térol.
- Lecture de la liste des "Morts pour la France en Algérie" inscrits sur le Monument aux Morts :
- Le sergent Guy Feuillerat**, décédé à Constantine et inhumé le 6 mai 1959 ;
- L'adjudant Guy Marcel Lhoumeau**, décédé à Constantine le 6 septembre 1961, inhumé le 27 octobre 1961 ;
- Jacques Eugène Montolin** : décédé en Algérie le 29 juillet 1956, inhumé le 14 juin 1957 ;
- Christian Seguin** : décédé à l'Hôpital Robert Piqué à Villenave d'Ornon et inhumé le 8 mars 1956.

Une rose sera déposée au pied du Monument par les veuves ou les femmes d'adhérents de la FNACA.

- Lecture de l'ordre du jour du Général Ailleret du 19 mars 1962 par Jean-Pierre Lépine ;
- Dépôt de gerbe puis lecture du manifeste de la FNACA par Maïté Brocaire, présidente du Comité FNACA-TALENCE ;
- Dépôt de gerbe par Emmanuel Sallaberry, Maire de Talence
- Lecture du message de Madame Patricia Mirallès, Secrétaire d'Etat auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire par Christian Pène, Conseiller municipal délégué aux relations avec les Anciens Combattants et aux cérémonies patriotiques.
- Sonnerie "Fermez le ban" puis « Aux morts » par le Clairon Richard Térol.
- Minute de silence
- Marseillaise, fin de la cérémonie.

Info : Cimetière de Talence - 99 rue Bourgès - 33 400 Talence  
05 56 80 30 66